

## Étude Talitha Kum, un paquet pour la prière et l'action : La migration et la traite des personnes

« *La crise migratoire ne peut être ignorée.* » – Pape François

### Partie 1 : Introduction

L'Assemblée internationale de Talitha Kum en 2019 a identifié trois domaines prioritaires d'injustice structurelle à traiter dans la lutte pour mettre fin à la traite des personnes. Ce document de travail aborde la troisième priorité : ***les législations et les politiques d'immigration injustes et inadéquates, associées aux migrations et aux déplacements forcés, augmentent le risque de traite des personnes.***

**Nous dénonçons** les lois et politiques d'immigration injustes, ancrées dans une culture de racisme et de xénophobie, qui nient les droits humains fondamentaux des personnes en déplacement. [...] Nous dénonçons la politique d'immigration répressive qui pousse les victimes de la traite des personnes dans l'ombre, rendant plus difficile le travail d'identification des victimes et de poursuite en justice des trafiquants.

**Nous appelons** tous les catholiques et les personnes de bonne volonté à mener une action prophétique conforme à l'appel du Pape François, à prier pour les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, à les accueillir, à les protéger, à les promouvoir et à les intégrer, afin d'éviter qu'ils ne tombent entre les mains de trafiquants.

**Nous faisons appel** aux gouvernements à mettre en œuvre une politique migratoire et des contrôles aux frontières qui empêchent la traite des personnes et protègent la sécurité, la dignité, les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire.<sup>1</sup>

**Nous nous engageons** à travailler au-delà des frontières et des murs par le biais de nos réseaux afin de garantir une migration sûre, d'empêcher le recrutement de migrants par des trafiquants pendant leur voyage et de les accompagner à leur retour. Nous nous engageons à utiliser notre voix collective et à inciter les responsables gouvernementaux à promouvoir et à appliquer des législations et des politiques d'immigration justes.

### TENDANCES ET DEFIS (Migration et traite des personnes)

La migration désigne généralement le mouvement des personnes, c'est-à-dire le déplacement des personnes à l'intérieur et au-delà des frontières. D'après la réflexion de Teresa Albano sur le

---

<sup>1</sup> « Message de Sa Sainteté le Pape François pour la 104<sup>e</sup> Journée mondiale du migrant et du réfugié 2018 'Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants et les réfugiés' », 14 janvier 2018, [https://www.vatican.va/content/francesco/fr/messages/migration/documents/papa-francesco\\_20170815\\_world-migrants-day-2018.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/messages/migration/documents/papa-francesco_20170815_world-migrants-day-2018.html).

thème de migration et traite : « La définition du migrant n'est pas reconnue au niveau international. [...] Le terme "migrant" désigne en général un désir de se déplacer pour établir sa résidence dans un autre pays différent de celui d'origine pour des raisons financières, à la différence du réfugié qui est plutôt "forcé" de quitter sa maison. La seule définition convenue au niveau international fait référence au "travailleur migrant" comme celui qui "a été engagé, qui est engagé ou sera engagé dans une activité rémunérée dans un État autre que le sien." Cette description, contenue dans une Convention de l'ONU ratifiée seulement par les pays dits émergents, nous pose des questions sur la narration qui sous-tend cette définition : s'agit-il de personnes ou de bras ? Qui sont ces personnes en déplacement ? »<sup>2</sup> Certaines personnes choisissent volontairement de migrer, tandis que la plupart le font à contrecœur en raison de facteurs indépendants de leur volonté.

Les principaux facteurs de migration sont le manque d'opportunités d'emploi décent, la disparité des salaires, la pauvreté, l'instabilité politique et les conflits, les guerres et les catastrophes naturelles dues en grande partie au changement climatique. Le changement climatique est un facteur croissant de déplacement interne forcé et de migration. Des combinaisons complexes de facteurs jouent un rôle crucial dans les mouvements de population.

Les migrants sont particulièrement vulnérables à la traite des personnes et à la violence sexiste, notamment les femmes, les filles et les mineurs non accompagnés. Les travailleuses migrantes sont surtout représentées dans le travail domestique et les secteurs sanitaire et social, agroalimentaire, manufacturier, du tourisme et de l'hôtellerie, etc. Plusieurs d'entre elles sont contraintes à l'exploitation sexuelle. La violence et la discrimination à l'égard des femmes sont les principales préoccupations des femmes migrantes. Leur statut irrégulier (le fait d'être sans-papiers) maintiennent les femmes migrantes dans la peur, vivant et travaillant dans des circonstances à risque, limitant leur accès aux emplois, aux services, à la sécurité et à la justice. Cette situation a été exacerbée par la pandémie.

Ces dernières années, nous avons entendu de nombreuses histoires tragiques de personnes qui sont mortes en traversant des frontières.

*Le nombre de décès en 2021 a dépassé les 4 470 suite au signalement de dizaines de personnes qui auraient été tuées dans l'accident d'un camion rempli de migrants au Chiapas, au Mexique. Plus de 45 400 décès ont été enregistrés depuis 2014, selon le Projet sur les migrants disparus de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).*

*À l'échelle mondiale, le nombre de décès cette année est déjà supérieur aux 4 236 enregistrés au total en 2020. Si l'on considère que les incidents mortels sont souvent enregistrés des semaines voire des mois plus tard, le bilan final de 2021 sera probablement beaucoup plus lourd.*<sup>3</sup>

Les routes migratoires irrégulières et le statut de migrant irrégulier sont des facteurs de vulnérabilité à la traite, mais les migrants en situation régulière peuvent également devenir des victimes.

---

<sup>2</sup> « Des ressources ou des victimes ? », Mme Teresa Albano (experte en migration et Droits de l'Homme, collaborant avec diverses organisations internationales HCR, OIM et OSCE), 6 juin 2017, [https://www.talithakum.info/files/news/2017/Teresa\\_Albano\\_FRA.pdf](https://www.talithakum.info/files/news/2017/Teresa_Albano_FRA.pdf)

<sup>3</sup> « Le nombre de décès de migrants s'élève à 4 400 cette année : l'OIM enregistre plus de 45 000 décès depuis 2014 », OIM, 10 décembre 2021, <https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-deces-de-migrants-seleve-4-400-cette-annee-loim-enregistre-plus-de-45-000-deces-depuis-2014>

Avec la propagation de la pandémie de Covid-19, le problème de la traite des personnes dans le contexte de la migration s'est aggravé,<sup>4</sup> ainsi que l'augmentation de la violence domestique et d'autres formes de violence fondée sur le genre pour les femmes en migration.

La traite des personnes est donc explicitement reconnue comme un défi de développement dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui fait référence à l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des personnes dans son Objectif de Développement Durable 8 cible 7<sup>5</sup> et ODD 5 cible 2.

« Alors qu'une multitude de personnes se voient forcées de quitter leurs terres et leurs foyers à cause des persécutions, de la violence, des catastrophes naturelles et du fléau de la pauvreté, les migrations devraient être reconnues, non pas comme un phénomène nouveau, mais plutôt comme une réponse humaine naturelle aux crises qui surviennent et comme un témoignage du désir inné et de l'aspiration de chaque être humain au bonheur et à une vie meilleure. Cette réalité, avec ses importantes dimensions culturelles et spirituelles, a un impact significatif sur les attitudes et les réactions des peuples.

Au plus fort de la crise actuelle, l'expérience nous enseigne que des réponses communes et appropriées peuvent être trouvées. L'Église aspire à œuvrer avec la communauté internationale, afin d'encourager l'adoption de mesures pour protéger la dignité, les droits et les libertés de toutes les personnes actuellement en déplacement, y compris les migrants forcés, les victimes de la traite d'êtres humains, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur même de leur pays. »<sup>6</sup>

Talitha Kum est conscient des efforts fournis en vue d'une gouvernance mondiale des migrations et de l'asile, et reconnaît que la coopération des parties prenantes, dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés, comprend des actions spécifiques dans le domaine de la traite et de l'exploitation des personnes.<sup>7</sup>

Talitha Kum demande que des mesures soient prises pour s'attaquer aux causes systémiques qui font que des personnes risquent de tomber entre les mains de trafiquants dans le contexte de la migration, en : « **favoris[ant] des voies de migration sûres et légales, notamment en cas de déplacement forcé.**

[...] Pour promouvoir des voies de migration efficaces et légales, Talitha Kum appelle en particulier les responsables de la gouvernance mondiale à prendre des mesures visant à :

- la découverte précoce des situations d'exploitation subies par les migrants, y compris les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées ;

---

<sup>4</sup> « Chapitre 5 – Un puissant facteur de perturbation : Les répercussions de la COVID-19 sur la migration, la mobilité et les migrants dans le monde » dans *Etat de la migration dans le monde 2022*, OIM, 02 août 2022, <https://publications.iom.int/books/rapport-etat-de-la-migration-dans-le-monde-2022>

<sup>5</sup> ODD 8, Nations Unies, Département des Affaires économiques et sociales – Développement durable, <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal8>

<sup>6</sup> « APPORTER UNE RÉPONSE AUX RÉFUGIÉS ET AUX MIGRANTS : VINGT POINTS D'INTERVENTION POUR LES PACTES MONDIAUX », Section Migrants et Réfugiés, 11 mars 2019, [https://migrants-refugees.va/wp-content/uploads/2019/03/20-Points-dIntervention-pour-les-Pactes-Mondiaux.FR\\_.pdf](https://migrants-refugees.va/wp-content/uploads/2019/03/20-Points-dIntervention-pour-les-Pactes-Mondiaux.FR_.pdf)

<sup>7</sup> « Appel à l'Action de Talitha Kum » (p. 9), Talitha Kum, 25 novembre 2021, <https://www.talithakum.info/fr/call-to-action/>

- la promotion d'activités de sensibilisation visant à faire connaître les risques d'abus, de violence et d'exploitation le long des routes migratoires et dans les pays de destination ;
- l'établissement de voies de migration sûres et légales, avec une attention particulière aux femmes et aux filles, y compris dans les situations de déplacement forcé ;
- le recrutement et le traitement équitables des travailleurs migrants sur le marché du travail, quel que soit leur statut juridique, avec une attention particulière aux femmes et aux filles. »<sup>8</sup>

## Données / ressources et bibliographie

- A. Appel à l'Action de Talitha Kum : <https://www.talithakum.info/fr/call-to-action/>
- B. Migration sans trafic. Oui à la liberté. Non à l'esclavage : <https://www.talithakum.info/fr/nouvelles/migration-without-trafficking-say-yes-to-freedom-and-no-to-slavery-1>
- C. Migrants, réfugiés, et traite des personnes par Mme Teresa Albano : [https://www.talithakum.info/files/documentdownload/2019/Teresa\\_Albano\\_FRA.pdf](https://www.talithakum.info/files/documentdownload/2019/Teresa_Albano_FRA.pdf)
- D. Orientations Pastorales sur la Traite des Personnes : <https://migrants-refugees.va/documents/fr/read/a4/pastoral-orientations-on-human-trafficking.pdf>
- E. Apporter une réponse aux réfugiés et aux migrants : vingt points d'intervention pour les Pactes mondiaux : [https://migrants-refugees.va/wp-content/uploads/2019/03/20-Points-dIntervention-pour-les-Pactes-Mondiaux.FR\\_.pdf](https://migrants-refugees.va/wp-content/uploads/2019/03/20-Points-dIntervention-pour-les-Pactes-Mondiaux.FR_.pdf)
- F. Des étrangers qui ne marchent plus ensemble sur le chemin de l'espoir : <http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/immigration/strangers-no-longer-together-on-the-journey-of-hope.cfm>
- G. Certaines des personnes les plus vulnérables à la traite font partie des 281 millions de migrants internationaux dans le monde : <https://www.un.org/en/desa/international-migration-2020-highlights>
- H. La plus grande population de réfugiés et de déplacés internes au monde est présente dans la région du Moyen-Orient, qui a connu des conflits armés massifs et des interventions militaires internationales ces dernières années. La Syrie a la plus grande population fuyant les pays voisins : 900 000 réfugiés syriens vivent au Liban et 600 000 en Jordanie (HCR, 2019).
- I. UNODC Rapport mondial sur la traite des personnes 2020 : « Les victimes féminines continuent d'être particulièrement touchées par la traite des personnes. En 2018, pour 10 victimes détectées dans le monde, environ cinq étaient des femmes adultes et deux des

---

<sup>8</sup> « Appel à l'Action de Talitha Kum » (p. 5-6), Talitha Kum, 25 novembre 2021, <https://www.talithakum.info/fr/call-to-action/>

filles. Environ un tiers de l'ensemble des victimes détectées était des enfants, aussi bien des filles (19 %) que des garçons (15 %), tandis que 20 % étaient des hommes adultes. Les trafiquants ciblent les victimes qui sont marginalisées ou en situation difficile. Les migrants sans papiers et les personnes qui ont désespérément besoin d'un emploi sont également vulnérables, notamment à la traite à des fins de travail forcé.»<sup>9</sup>  
<https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html>

- J. Estimations mondiales de l'OIT de l'esclavage moderne en ce qui concerne le travail forcé et mariage forcé : la proportion de migrants parmi les personnes soumises au travail forcé est 3 fois plus élevée que la proportion de migrants dans la population active régulière. Lorsque les travailleurs migrants ne sont pas protégés par la loi et ne sont pas en mesure d'exercer leurs droits fondamentaux, ils sont plus vulnérables au travail forcé.  
[https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_651912/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_651912/lang--fr/index.htm)
- K. Le statut migratoire peut être utilisé contre les victimes. « Les victimes de la traite des êtres humains qui n'ont pas l'autorisation de travailler ou de rester dans le pays sont encore plus vulnérables à l'exploitation. La crainte d'être démasqué en tant que migrant en situation irrégulière peut être un outil puissant pour les trafiquants, qui menacent généralement de porter plainte auprès des autorités et peuvent plus facilement maintenir les victimes dans des conditions d'exploitation. Les migrants représentent une part importante des victimes détectées dans la plupart des régions du monde : 65 % en Europe occidentale et méridionale, 60 % au Moyen-Orient, 55 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 50 % en Europe centrale et du Sud-est, et 25 % en Amérique du Nord. Même les travailleurs migrants qui ont le droit de travailler peuvent être vulnérables à l'exploitation. Par exemple, parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits en matière de travail. »<sup>10</sup> <https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html>
- L. Faire la différence entre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants  
« En réalité, la ligne entre la contrebande des migrants et [la traite des personnes] est de plus en plus mince. Une situation de contrebande de migrants peut facilement se transformer en [situation de traite]. Au cours des dernières années, dans des afflux massifs mixtes de migrants et de réfugiés, un grand nombre de personnes désespérées, forcées par l'absence de solutions de rechange légales accessibles – en raison également des politiques sur les migrations de plus en plus restrictives – ont entrepris leur migration comme clients de contrebandiers pour se retrouver victimes de trafiquants. »  
<https://migrants-refugees.va/documents/fr/read/a4/pastoral-orientations-on-human-trafficking.pdf>
- M. Traite des personnes le long des axes migratoires – État de la migration dans le monde 2022 par l'OIM :

<sup>9</sup> Traduction non-officielle. "Executive Summary" (p. 9), dans *2020 UNODC Global Report on Trafficking in Persons*, janvier 2021, <https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html>

<sup>10</sup> Traduction non-officielle. "Executive Summary" (p. 10), dans *2020 UNODC Global Report on Trafficking in Persons*, janvier 2021, <https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/glotip.html>

« La traite d'êtres humains est un défi pour la gouvernance des migrations aux niveaux mondial, régional et national, car les risques de traite pour les migrants sont accrus lorsque la migration se déroule dans des conditions dangereuses, désordonnées et/ou irrégulières. La migration irrégulière peut être dangereuse du fait d'un accès moindre à la protection et aux réseaux de soutien et d'un risque de traite accru. »

[https://publications.iom.int/system/files/pdf/WMR-2022-FR-CH-10\\_0.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/WMR-2022-FR-CH-10_0.pdf)

## Partie 2 : Enseignements de la doctrine sociale de l'Église concernant la migration et la traite des personnes

### A. Écritures

La Bible, tant l'Ancien que le Nouveau Testament, relate les histoires de personnes contraintes de fuir en raison de l'oppression et nous montre comment accueillir les étrangers parmi nous. Dans l'Ancien Testament, le livre de l'Exode raconte l'histoire du peuple élu, Israël, qui a été victime d'un esclavage répressif en Égypte. Ils étaient totalement impuissants par eux-mêmes, mais grâce à l'intervention remarquable de Dieu, ils ont pu s'échapper et se réfugier dans le désert. Pendant quarante ans, ils ont vécu comme des pèlerins, sans patrie. Finalement, Dieu a accompli son ancienne promesse et les a installés sur la terre qu'ils pouvaient enfin appeler leur foyer. L'expérience des Israélites en tant que migrants a été si douloureuse et effrayante que Dieu a ordonné à son peuple d'avoir à tout jamais une attention particulière pour l'étranger : « Quand un immigré résidera avec vous dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu. » (Lv 19, 33-34).<sup>11</sup> Le Nouveau Testament commence par le récit de Matthieu sur la fuite de Joseph et Marie en Égypte avec leur enfant Jésus, car le roi Hérode, paranoïaque et jaloux, voulait tuer l'enfant. Notre Sauveur lui-même a émigré parce que sa propre terre n'était pas sûre (Mt 2, 14-15). Au cours de son ministère public, Jésus était un prédicateur itinérant, se déplaçant de lieu en lieu, « n'a[yant] pas d'endroit où reposer la tête... » (Mt 8, 20).<sup>12</sup> Jésus lui-même n'a pas été reçu par son propre peuple : « Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu » (Jn 1, 11).<sup>13</sup> Lorsque nous accueillons l'étranger au milieu de nous, nous accueillons le Christ lui-même, car dans le visage du migrant, de l'immigrant et du réfugié, nous devons voir le visage du Christ. Dans l'Évangile de Luc, cela apparaît clairement dans l'expérience des disciples sur la route d'Emmaüs (Lc 24, 13-15). Jésus réitère le commandement de l'Ancien Testament d'aimer et de prendre soin de l'étranger, un critère selon lequel nous serons jugés : « Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 35-36).<sup>14</sup> L'apôtre Paul affirme l'égalité absolue de tous les hommes et femmes devant Dieu : « Il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a

<sup>11</sup> <https://www.aelf.org/bible/Lv/19>

<sup>12</sup> <https://www.aelf.org/bible/Mt/8>

<sup>13</sup> <https://www.aelf.org/bible/Jn/1>

<sup>14</sup> <https://www.aelf.org/bible/Mt/25>

plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28).<sup>15</sup>  
Dans le Christ, la race humaine est une devant Dieu, égale en dignité et en droits.

## B. Documents de l'Église catholique

Notre Église a une longue histoire d'accueil et d'assistance aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile à travers les différentes structures à sa disposition et sur la base de la doctrine sociale de l'Église. Nous tirons notre force d'action de son enseignement à travers les encycliques des papes.

Dans l'encyclique *Pacem in terris* (Paix sur terre), le Pape Jean XXIII discute de la situation des immigrants. Il réaffirme que les migrants ont le droit à une vie digne, et donc le droit de migrer et le droit de ne pas migrer : « Tout homme a droit à la liberté de mouvement et de séjour à l'intérieur de la communauté politique dont il est citoyen ; il a aussi le droit, moyennant des motifs valables, de se rendre à l'étranger et de s'y fixer ». <sup>16</sup>

Dans *Gaudium Et Spes*, le Pape Paul VI a souligné la dignité du genre humain en déclarant : « De nos jours surtout, nous avons l'impérieux devoir de nous faire le prochain de n'importe quel homme et, s'il se présente à nous, de le servir activement : qu'il s'agisse de ce vieillard abandonné de tous, ou de ce travailleur étranger, méprisé sans raison, ou de cet exilé, ou de cet enfant né d'une union illégitime qui supporte injustement le poids d'une faute qu'il n'a pas commise, ou de cet affamé qui interpelle notre conscience en nous rappelant la parole du Seigneur : "Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25, 40). De plus, tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques ; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur. » <sup>17</sup>

Chaque personne a un droit égal à recevoir de la terre ce qui est nécessaire à la vie : nourriture, vêtements, abri. En outre, chaque personne a le droit à l'éducation, aux soins médicaux, à la pratique de la religion et à l'expression de sa culture. Dans de nombreux endroits, les personnes vivent dans la peur, le danger ou une pauvreté déshumanisante. Il est clair que ce n'est pas la volonté de Dieu que certains de ses enfants vivent dans le luxe alors que d'autres n'ont rien. Dans l'Évangile de Luc, l'homme riche a été condamné pour avoir bien vécu alors que le pauvre mourait de faim à sa porte (Lc 16, 19-31).

Dans sa récente encyclique *Fratelli Tutti*, le Pape François encourage l'ouverture à la rencontre avec d'autres personnes et propose la fraternité universelle et l'amitié sociale comme approche

<sup>15</sup> <https://www.aelf.org/bible/Ga/3>

<sup>16</sup> Lettre encyclique *Pacem in terris* (25), 11 avril 1963, [https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf\\_j-xxiii\\_enc\\_11041963\\_pacem.html](https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html)

<sup>17</sup> Constitution Pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes* (26-27), 7 décembre 1965, [https://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/documents/vat-ii\\_const\\_19651207\\_gaudium-et-spes\\_fr.html](https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651207_gaudium-et-spes_fr.html)

christique de cette rencontre. Le Pape illustre comment notre culture, notre politique et notre économie non seulement divergent de ces principes de fraternité et d'amitié sociale, mais même les détruisent.

Il attire notre attention sur le fait que notre défense insuffisante des droits universels de l'homme est un échec à reconnaître l'humanité de nos frères et sœurs : « On s'aperçoit bien des fois que, de fait, les droits humains ne sont pas les mêmes pour tout le monde. » (22) François souligne la manière dont notre apathie à l'égard de la dignité humaine et l'avidité de notre système économique ont créé les conditions dans lesquelles les droits sont bafoués : « De nombreuses formes d'injustice persistent aujourd'hui dans le monde, alimentées par des visions anthropologiques réductrices et par un modèle économique fondé sur le profit, qui n'hésite pas à exploiter, à exclure et même à tuer l'homme. [...] Qu'est-ce que cela signifie quant à l'égalité des droits fondée sur la même dignité humaine ? » (22)<sup>18</sup>

En particulier, le Saint-Père souligne que l'esclavage moderne et la traite des personnes sont des exemples brutaux du mépris de la dignité et des droits humains.

La position de l'Église catholique est que les services pastoraux, éducatifs, médicaux et sociaux fournis par l'Église ne sont jamais conditionnés par le statut juridique. Toutes les personnes sont invitées à participer à nos paroisses, à fréquenter nos écoles et à bénéficier des autres services offerts par nos institutions et nos programmes.

## Bibliographie

Pape Léon XIII, encyclique *Rerum Novarum*, Rome, 1891

Pape Pie XI, *Exsul Familia, Constitution Apostolique*, Rome, 1952

Pape Jean XXIII, encyclique *Pacem in terris*, Roma, 1963

Pape Paul VI, *Gaudium et Spes*, Rome, 1965

Pape Paul VI, *Exsul Familia Nazarathana, Lettre apostolique Pastoralis Migratorum Cura*, Rome, 1969

Pape Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis, Lettre encyclique*, Rome, 1987

Pape François, *Fratelli Tutti, Lettre encyclique*, Rome, 2020.

Section des Migrants et des Réfugiés - <https://migrants-refugees.va/fr/>

Commission Internationale Catholique pour les Migrations - <https://www.icmc.net/>

---

<sup>18</sup> Lettre encyclique *Fratelli Tutti* (22-24), 3 octobre 2020, [https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20201003\\_enciclica-fratelli-tutti.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html)



Veillez consulter les documents de la conférence épiscopale de votre pays sur les questions de migration

Association Épiscopale Liturgique pour les pays Francophones - <https://www.aelf.org/bible>

#### Partie 4 : Guide de discussion

### PROCESSUS : Écouter, Réfléchir, Juger, Agir

Le processus synodal est essentiel pour accompagner les personnes en déplacement, les migrants et les réfugiés, les demandeurs d'asile, en particulier les femmes, les jeunes filles et les jeunes gens vulnérables à la traite et à l'exploitation.

#### Prière

O Esprit de Sagesse ! Guide-nous pour mettre fin à la traite de toutes les personnes concernées, en accordant une attention particulière aux migrants, aux réfugiés et aux personnes en déplacement, notamment les femmes, les jeunes filles et les jeunes gens qui recherchent une vie sûre et sécurisée.

Le Seigneur a dit à Moïse : « Tu frapperas le rocher, il en sortira de l'eau, et le peuple boira ! »  
(Exode 17, 6)<sup>19</sup>

En traversant le désert (les ténèbres), le peuple s'est aperçu qu'il n'avait pas d'eau. L'exploitation et la traite des personnes sont comme l'expérience de nombreuses personnes sans eau dans le désert ; l'eau de la dignité, l'eau de la liberté, sans travail, sans personne à aimer et à être aimées. Moïse, le chef de la communauté, a frappé le Rocher, et de l'eau est sortie...

Quel est le Rocher à frapper... pour que beaucoup de gens puissent boire ?

#### Heureux êtes-vous

*Heureuses sont les mains qui « frappent le rocher » et inondent le désert d'eau.  
Heureuses sont les mains qui guérissent et soignent les victimes et les survivants de la traite et de l'exploitation.*

*Heureuses sont les mains qui redonnent le pouvoir aux femmes et aux filles réduites en esclavage par les temps modernes.  
Heureuses sont les mains qui restaurent les victimes et les survivants dans une nouvelle vie de liberté, dignité et paix !*

*Heureuses sont les mains qui « frappent le rocher » et inondent le désert d'eau.  
Heureux sont les pieds qui parcourent le sentier en marchant dans les pas sacrés des migrants.  
Heureux sont les cœurs qui écoutent les voix des femmes et des filles vulnérables qui crient :  
« Petite fille, lève-toi ! »*

<sup>19</sup> <https://www.aelf.org/bible/Ex/17>

*Heureuses sont les mains qui « frappent le rocher » et frappent les cœurs endurcis des trafiquants et des recruteurs illégaux, et de toutes les personnes qui profitent de l'exploitation des autres ;*

*car ils ont une conversion du cœur qui les amène à libérer ceux qu'ils ont asservis !  
Heureuses sont les mains qui frappent ce rocher !*

*Heureuses sont les mains qui « frappent le rocher » et inondent le désert de vie !  
pour tous les travailleurs forcés, y compris ceux qui sont victimes de la traite des personnes à l'étranger, pour les femmes, les enfants et les hommes qui sont exploités pour leur corps dans la rue ou sur Internet.*

*Heureuses sont les mains qui « frappent le rocher » et inondent le désert de vie et d'espoir !  
Heureuses sont les mains touchées par Jésus !*

*Sainte Joséphine Bakhita ! Priez pour nous !*

Prière écrite par : Abby Avelino, MM

### **Les intentions de prière du Pape François :**

[https://www.youtube.com/watch?v=gMp0lasNUIo&list=PLNuo11uPpIULqvMU18g7cpWKNdRoZUt5 &index=13](https://www.youtube.com/watch?v=gMp0lasNUIo&list=PLNuo11uPpIULqvMU18g7cpWKNdRoZUt5&index=13)

### **Discussion**

#### **Réfléchir / Juger**

#### **Questions suggérées pour la discussion (si elles sont adaptées à votre contexte et à votre groupe)**

1. Connaissez-vous les politiques nationales en matière de migration et de réfugiés ? Savez-vous si ces lois et politiques sont mises en œuvre ? Quels sont les éléments politiques qui favorisent la dignité humaine ?
2. Si la personne humaine était le premier point de référence, à quoi ressemblerait notre politique d'immigration ?
3. Êtes-vous au courant des actions menées par votre gouvernement ou par des groupes communautaires sur les politiques et les questions d'immigration ? Comment votre école, votre paroisse ou votre groupe de justice sociale peuvent-ils s'impliquer ?
4. Les lois et les politiques de votre pays respectent-elles les droits des personnes déplacées de force ? Si ce n'est pas le cas, que faut-il changer ?
5. Comment pouvez-vous répondre à l'invitation du Pape François à « accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants et les réfugiés », en particulier les femmes et les filles ?

6. Partagez entre vous ces pratiques de réintégration durable des migrants et des victimes de la traite dans votre réseau, en indiquant notamment si ces personnes connaissent les services d'accompagnement et peuvent y accéder.

### Agir

1. Sur quelle action votre réseau peut-il s'engager ?
2. S'informer sur les lois et les politiques des pays respectés concernant les questions de migration non-sûre.
3. Partagez votre action et votre engagement ou votre implication avec les communautés de migrants, en tant que médiateurs culturels pour l'identification précoce des situations de traite des personnes.

~~~~~

**« [La] protection commence dans le pays d'origine et consiste dans la mise à disposition d'informations sûres et certifiées avant le départ et dans la prévention contre les pratiques de recrutement illégal. »**

*Pape François, Message pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2018, 15 août 2017*